



CSE INFOS



Résultats de l'EXPERTISE SUR LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ENTREPRISE EN 2021.

Les élus du CSE ont demandé cette expertise afin de mettre l'accent sur :

- l'analyse des parcours professionnels, notamment les fins de carrières, les promotions, les mobilités métiers ;
- l'analyse des salaires en fonction des parcours professionnels ;
- l'analyse des départs suivants les catégories d'âges ;
- l'analyse de l'effort de formation de la CEBPL, avec le process entourant le tutorat, et le taux de rétention des alternants.

12 Janvier :
NAO

19 Janvier :
Commission Diversité

19 Janvier :
Commission des Territoires

24 Janvier :
NAO CONCLUSIVE

26 Janvier :
CSE

Les experts se sont appuyés sur les chiffres de 2017 à 2021 et ont constaté que :

- l'effectif salarié en nombre de CDI comme en ETP a reculé de 13,6% entre fin 2017 et fin 2021 ;
- en 4 ans, la structure par classification a été reconfigurée. Par exemple, les Cadres sont passés de 31 à 45% ;
- on constate des vagues de promotions essentiellement liées à l'évolution de l'organisation de l'entreprise ;
- les embauches sont concentrées sur les postes de conseiller et Gestionnaire Clientèle particuliers ;
- les promotions ont principalement lieu avant 10 ans d'ancienneté ;
- les formations sont concomitantes ou postérieures aux évolutions de classification mais n'en sont pas un prérequis ;
- une part croissante des entrées CDI ressort sous 12 mois ;
- on constate une augmentation des démissions ainsi que des ruptures conventionnelles (notamment sur les salariés les plus âgés) ;
- les 58 ans et + représentent 10% de l'effectif. Peu de temps partiel fin de carrière ont été identifiés. La RH répond : peu de demande, aucun refus. 100% des RC sont à l'initiative du salarié ;
- les Gestionnaires Clientèle présentent des taux de démissions et ruptures conventionnelles supérieurs à la moyenne ;
- le nombre d'intitulés d'emplois est très élevé ;
- l'évolution des contrats d'apprentissage est en lien avec le cadre législatif. Un peu moins de quatre apprentis sur cinq sortent après la fin de leur apprentissage ;
- la polarisation des métiers du réseau commercial sur un métier principal GC PART est une singularité notable qui semble lié au développement finalement assez récent de la filière professionnelle et de son importance relative moindre dans les effectifs, à l'absence de stratification et/ou de spécialisation au sein du même emploi de GC Particulier et à la quasi-disparition du métier de conseiller clientèle.

D'après le rapport d'expertise, en CEBPL en 2021, il y avait 845 GC soit 45% de la force de vente concentrée sur ce seul métier. La concurrence affiche un chiffre autour de 15 à 20%. Par ailleurs, il faut noter un manque de stratification et de spécialisation sur les GC contrairement également à la concurrence.

On se trouve donc face à une problématique de dynamique des parcours professionnels dont dépend le dynamisme salarial (augmentations individuelles). Ce dynamisme salarial s'en trouve ainsi limité pour un certain nombre de salariés, d'où des écarts de rémunération importants.

Les élus CFDT ont émis un avis DEFAVORABLE à la politique sociale de la CEBPL en 2021.

Pour retrouver les préconisations émises par vos élus, vous pouvez consulter l'avis du CSE [ICI](#)

INFORMATION DES ELUS DU CSE SUR:

Vos élus CFDT au CSE

Jocelyn BONOUVRIER
Gestionnaire de Crédit

Barbara BOUBENNEC
Gestionnaire de Clientèle

Alain Donnart
Gestionnaire Clientèle

Michel JAOUEN
Chargé d'Affaires Professionnel

Anne Sophie LECLERC
Experte Immobilière Nantes

Catherine LE GOFF
Gestionnaire de Clientèle

David LEROUX
Chargé d'Affaire Gestion Privée

Béatrice MANCEAU
Gestionnaire de Clientèle

Thierry PLANTIVE
Gestionnaire Middle
Successions

Pascale SAHO
Gestionnaire de Crédit

La simplification et la clarification des ESPACES DELEGATAIRES

La Direction s'est appuyée sur l'enquête DIAPASON et le ressenti d'un manque d'autonomie des collaborateurs pour revoir le schéma délégataire. Des vidéos sont mises en ligne afin d'expliquer le nouveau schéma délégataire qui se décline en 3 domaines simples :

- valoriser (en le mettant dans l'EAE)
- simplifier (délégation en fonction du métier et de l'expérience)
- faciliter (un seul accès pour toutes les informations concernant les délégations)

Les élus CFDT ont posé de nombreuses questions afin d'avoir des explications plus précises mais n'ont pas été convaincus par la simplification du process.

Les élus CFDT vous recommandent d'être vigilants lors des EAE car vos délégations sont bien Intuitu Personae. De fait, elles peuvent être revues à la hausse comme à la baisse lors de l'entretien.

De plus, les remises tarifations seront intégrées à la PV collective.

Le DEPLOIEMENT des PC PORTABLES pour le réseau BDD

Fin 2023, début 2024, les serveurs seront supprimés des agences. La CEBPL voulait attendre cette échéance ainsi que la suppression des imprimantes individuelles pour équiper chaque collaborateur du réseau d'un PC Portable. Cela permettra des connexions plus rapides et une gestion plus simple pour passer d'un espace de travail à un autre.

A la demande des élus CFDT, la Direction a précisé que le clavier, la souris et l'écran actuellement sur les postes de travail seront conservés et que la société TIBCO s'occupera de la prise en main par chacun de son ordinateur portable.

La Direction a bien insisté que ce déploiement de matériel n'augurait en aucun cas d'un changement de politique concernant le télétravail dans le réseau.

Vos élus CFDT vous rappellent que l'accord sur le travail distancié arrive à terme en Décembre 2023. De nouvelles négociations sur ce sujet s'ouvriront donc à cette date.

Le projet d'évolution de la gestion des ASSOCIATIONS DE PROXIMITE BDD

Actuellement traitées dans les points de vente mais sans réel suivi, les Associations de proximité n'en sont pas moins une activité pouvant être génératrice de PNB et de Satisfaction Client.

La Direction a considéré qu'il était important de travailler sur cette clientèle sans pour autant y investir énormément d'argent. Elle a donc décidé d'externaliser des fonctions gérées actuellement par le Middle OCF PRO PART (traitement des chèques et tâches annexes) afin de récupérer les ETP nécessaires à la gestion des associations de proximité. Dans un 1^{er} temps, il s'agit simplement de créer du lien avec les associations dans le but de travailler notamment le levier de la double relation.

Les élus ont déploré encore une fois que des activités allaient être externalisées même si celles-ci sont à faible valeur ajoutée. Il leur semble important qu'une entreprise puisse conserver des tâches qui pourraient permettre à certains salariés de reprendre un peu de « souffle » en cas de soucis de santé ou autre (cf : externalisation des accueils à Orvault et Cesson).

Vos élus CFDT ont insisté sur la formation à mettre en place pour les collaborateurs des Middle concernés afin d'appréhender au mieux cette nouvelle fonction.

Le projet de réorganisation sur les Directions des FONCTIONS SUPPORTS BDD

Pour la énième fois depuis 3 ans, un ajustement est fait entre les différents Pôles. Même si ces ajustements



peuvent sembler judicieux, il n'en reste pas moins qu'à chaque fois ce sont des ETP en moins (-1 lors de cette réorganisation) et des salariés qui se retrouvent à travailler pour d'autres Directions et donc d'autres managers du jour au lendemain.

Pour la CFDT, ce qui sur le papier n'est qu'un changement de place s'avère au quotidien beaucoup plus impactant pour les salariés.

COMMISSION IMMOBILIERE.

Voici la liste des sites soumis aux votes du CSE :

- **ANGERS MONPLAISIR** : Local de repli en vue de la création de la nouvelle agence
- **PLUVIGNER** : Relocalisation de l'agence

Les élus CFDT ont décidé de voter **FAVORABLEMENT** pour les 2 sites.

Les votes **CFDT** sont basés sur des réflexions émises lors des présentations des plans aux élus, et s'appuient sur les retours et avis des salariés des agences/sites concernés.

AU REVOIR PASCALE



Pascale SAHO
Élue du CSE CEBPL
Déléguée syndicale CEBPL
Tél. : 06.88.15.18.62



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

cfdt.cebpl@gmail.com
Appli mobile : CFDT CEBPL

TON DÉLÉGUÉ CFDT :
PLUS QU'UN PORTE-VOIX ... UN PORTE-PAROLE!



Après 40 ans à la Caisse d'Épargne dont 30 ans de militantisme à la CFDT, c'est avec beaucoup d'émotion que je vous dis « au revoir ». J'ai la chance de pouvoir faire valoir mes droits à la retraite à un âge correct, je vais donc en profiter 😊.

Vous accompagner et être à vos côtés pendant toutes ces années a été riche en relations humaines et sociales. Être militant, c'est s'investir au quotidien pour écouter et accompagner les collègues mais aussi être acteur dans un monde professionnel en constante évolution. Je ne peux que vous encourager à « franchir le pas de l'action au service de tous ». N'hésitez pas !

Une équipe CFDT sympa et compétente vous attend 😊

Bonne continuation à toutes et tous
Pascale



